

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	28 410	28 410				
	Fonds commercial (1)	362 330		362 330	362 330		
	Autres immobilisations incorporelles	750		750	750		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	17 248	16 903	345	1 770	1 425	80.52
	Autres immobilisations corporelles	134 064	124 021	10 043	17 021	6 979	41.00
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 105		10 105	10 105		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 000		9 000	9 000		
Total II		561 906	169 334	392 572	400 976	8 404	2.10
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	309 171	102 010	207 161	360 576	153 415	42.55
	Autres créances	12 809		12 809	4 953	7 856	158.63
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	56 010		56 010	92 986	36 976	39.76
	Charges constatées d'avance (3)	19 152		19 152	19 828	677	3.41
	Total III	397 142	102 010	295 132	478 343	183 211	38.30
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		959 048	271 344	687 704	879 319	191 615	21.79

(1) Dont droit au bail 25 000
(2) Dont à moins d'un an 105 735
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 104 260)	104 260	104 260		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 026	18 026		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	10 426	10 426		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	214 998	200 494	14 504	7.23
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	61 844	64 504	2 660	4.12
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	409 554	397 710	11 844	2.98
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	2 800		2 800	
	Provisions pour charges				
	Total III	2 800		2 800	
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 965	28 033	22 068	78.72
	Concours bancaires courants	260	306	46	15.03
	Emprunts et dettes financières diverses	15 042	14 021	1 021	7.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 902	19 177	10 726	55.93
	Dettes fiscales et sociales	145 407	177 721	32 314	18.18
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	7 674	6 984	689	9.87
	Produits constatés d'avance (1)	71 101	235 367	164 266	69.79
	Total IV	275 350	481 609	206 259	42.83
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	687 704	879 319	191 615	21.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

275 351 475 644

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	392 990		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 248		
Installations générales agencements aménagements divers	9 326		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	123 823		914
TOTAL	150 397		914
Autres titres immobilisés	10 105		
Prêts, autres immobilisations financières	9 000		
TOTAL	19 105		
TOTAL GENERAL	562 492		914

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 500	391 490	391 490
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			17 248	17 248
Installations générales agencements aménagements divers			9 326	9 326
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			124 738	124 738
TOTAL			151 312	151 312
Autres titres immobilisés			10 105	10 105
Prêts, autres immobilisations financières			9 000	9 000
TOTAL			19 105	19 105
TOTAL GENERAL		1 500	561 906	561 906

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	29 910		1 500	28 410
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		15 478	1 425		16 903
Installations générales agencements aménagements divers		9 086	109		9 195
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		107 042	7 784		114 826
TOTAL		131 606	9 318		140 924
TOTAL GENERAL		161 516	9 318	1 500	169 334
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 425				
Instal.générales agenc.aménag.divers	109				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 784				
TOTAL	9 318				
TOTAL GENERAL	9 318				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		2 800			2 800
TOTAL		2 800			2 800

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	89 408	14 793	2 191		102 010
TOTAL	89 408	14 793	2 191		102 010
TOTAL GENERAL	89 408	17 593	2 191		104 810
Dont dotations et reprises d'exploitation		17 593	2 191		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 000		9 000
Clients douteux ou litigieux	105 735	0	105 735
Autres créances clients	203 436	203 436	
Impôts sur les bénéfices	3 624	3 624	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 327	4 327	
Débiteurs divers	4 858	4 858	
Charges constatées d'avance	19 152	19 152	
TOTAL	350 131	235 396	114 735

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	260	260		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 965	5 965		
Emprunts et dettes financières divers	1 460	1 460		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 902	29 902		
Personnel et comptes rattachés	54 382	54 382		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 072	23 072		
Taxe sur la valeur ajoutée	65 057	65 057		
Autres impôts taxes et assimilés	2 896	2 896		
Groupe et associés	13 582	13 582		
Autres dettes	7 674	7 674		
Produits constatés d'avance	71 101	71 101		
TOTAL	275 351	275 351		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 064			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales PP	10.0000	10 426			10 426

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle initiale			124 000	124 000	
Clientèle acquise en 2007	43 424			43 424	
Clientèle acquise en 2018	60 000			60 000	
Clientèle acquise en 2019	1 620			1 620	
Clientèle apportée en 2020			22 286	22 286	
Clientèle acquise en 2020	86 000			86 000	
Total	191 044		146 286	337 330	

Conformément à l'ordonnance 2015-900 et au décret 2015-903 du 23 juillet 2015 relatifs aux obligations comptables des commerçants, le fonds commercial comptabilisé à l'actif du bilan a une durée de vie illimitée, il est donc non amortissable.

Au cours de l'exercice, des tests de dépréciation (comparaison de la valeur comptable et de la valeur actuelle) , selon la méthode des DCF et la méthode de l'actif net réévalué, ont été réalisés.

Les résultats de ces tests de dépréciation nous permettent de conclure qu'il n'y a pas lieu de déprécier le fonds commercial pour cet exercice.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	37 428	16.67
Droit de bail	25 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	néant
Agencements et aménagements	Linéaire	Néant
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	73 597
Autres créances	833
Total	74 431

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	260
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 572
Dettes fiscales et sociales	64 538
Autres dettes	6 717
Total	82 086

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	19 152
Total	19 152
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	71 101
Total	71 101

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	2
Agents de maîtrise et techniciens	8
Total	10

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	16 507
Autres engagements donnés :	5 979
Engagements auprès des établissements de créd	5 979
Total (1)	22 486

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 16 507 euros.

La dette actuarielle n'est pas inscrite au bilan sous forme de provision.

Elle fait l'objet d'une externalisation auprès d'un organisme d'assurance, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Valeur de la part externalisée à la date de clôture : 23 340 euros
- Montant de la cotisation IFC (ou IFC/IL) versée sur l'exercice : 0 euros

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	13 377
moins de 35 ans	plus de 30 ans	3 130
Engagement total		16 507

Hypothèses de calculs retenues

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2025
- Taux d'actualisation : 3.82 %
- Méthode de calcul : ANC 2021
- Convention collective : Experts comptables et commissaires aux comptes
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2019-2021 - données provisoires.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
 - 64 ans pour la catégorie : Cadres
 - 64 ans pour la catégorie : Non Cadres
- 1% Constant pour la catégorie : Cadres
- 1% Constant pour la catégorie : Non Cadres
- 4 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Cadres
- 5 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Non Cadres
- 42 % pour la catégorie : Cadres
- 32 % pour la catégorie : Non Cadres

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		16 507	

ACTIUM Audit Conseil SARL
Société à responsabilité limitée
au capital de 104 260 euros
Siège social : 840 avenue d'Argelès
"Le Phoenix"
66100 PERPIGNAN
491 761 623 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 MARS 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 61 844 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	61 844 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 5,75 euros par part	60 000,00 euros
Le solde	1 844 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 216 842 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 3 011,21 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 56 988,79 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 26 mars 2026.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

